



Référentiel de Formation

Juge Arbitre Jeune

« Découverte »

JAJ - Niveau 3

Réalisation :

 Réalisation : Commission Arbitrage



 Communication



- ✎ Il associe la sensibilisation au sein du club (école d'arbitrage) et la préparation aux 1ères compétitions départementales
- ✎ JAJ 3 = 1er Niveau = La Découverte



Découverte : Objectifs de ce 1er niveau

PROTECTION DU JOUEUR

CAPACITE A
RECONNAITRE
FAUTE
SPORTIVE

ET

FAUTE
DISCIPLINAIRE

ET

REGULATION
SIMPLE

=

NOTION
DE
REPARATION

La formation Club - Ecole d'Arbitrage

- ✎ C'est confirmer les capacités « club »
- ✎ C'est développer, en étant joueur ou juge arbitre jeune, les capacités du jeune lui permettant de « comprendre » le jeu. C'est lui permettre de prélever des indicateurs donnant du sens à ce qui se déroule devant lui
- ✎ C'est développer les capacités du J.A. lui permettant de réguler les situations de jeu : notion de réparation
 - ✎ la sanction sportive (le jeu) : jet franc ou sensibilisation à l'OMB
 - ✎ la sanction disciplinaire (le joueur) : l'exclusion
- ✎ Dans ce cadre, c'est donner des repères au jeune afin d'y répondre
- ✎ C'est sensibiliser le JA à la prévention (sens et utilisation du Carton Jaune) pour accéder au niveau supérieur

La maîtrise « minimale » de ces **pré-requis** est indispensable pour accéder au niveau intermédiaire (Niv. JAJ2) à l'issue de cette phase découverte

PROTECTION DU JEU

CAPACITE A
CONNAITRE
ET
RECONNAITRE
LES REGLES
FONDAMENTAL
ES

FAIRE
AUTORITE

POUR QUE
LES
PRISES
DE DECISIONS
SOIENT AU
SERVICE
DU
DEROULEMENT
DU JEU



Les caractéristiques du niveau de jeu arbitré par la JAJ - Niveau 3

- ✚ Passer d'un jeu centré essentiellement « autour » du ballon à un jeu déjà « décentré », et plus organisé
- ✚ Le JAJ, en tant que joueur va s'approprier la logique du jeu de ce niveau : enchaînement de statut attaquant / défenseur sur grand espace et avec faible densité de joueurs
- ✚ Le formateur va s'attacher tout d'abord à développer les capacités motrices et perceptives du jeune joueur dans le cadre de ses apprentissages

- ✎ C'est développer les principes du jeu collectif
- ✎ Le JAJ – Niveau 3:
 - ✎ Participe dans ce cadre, par son action, à la formation du jeune joueur
 - ✎ Entre, par ses interventions, dans le cadre d'évolution autorisé. Cette exigence doit être source de progrès pour le jeune joueur
 - ✎ Est informé des niveaux de pratiques et des attendus de formation du jeune joueur
- ✎ Le tuteur accompagnateur constitue une interface entre juge arbitre et le formateur du joueur

- ✎ Les préconisations défensives imposées dans les territoires entraînent des affrontements plus stabilisés
- ✎ Les différentes phases de jeu apparaissent
 - ✎ Contre-attaque,
 - ✎ Attaque
 - ✎ Défense
 - ✎ Repli défensif

- ✎ Le niveau technique des joueurs progresse
 - ✎ En terme de qualités physiques
 - ✎ De qualités techniques
 - ✎ De qualités tactiques
- ✎ Les espaces de jeu se réduisant, le rapport de force Attaquant/Défenseur s'intensifie



Découverte : Les savoirs mis à disposition

➔ **Approfondir les savoirs du niveau Sensibilisation / JAJ - Club**

✎ En lien avec les situations de formation (situations pédagogiques, compétitions), un apprentissage progressif des règles fondamentales du handball :

✎ Le maniement de balle, les déplacements,

✎ La logique du jeu : rapport de force du handball : les couples attaquants-défenseurs et leurs comportements interdits qui mettent en danger la sécurité du joueur

➔ C'est une 1ère approche de la règle 8

Les savoirs mis à disposition de la formation du JAJ – Niveau 3

- ✎ Un apprentissage, simple et progressif des cadres institutionnels d'une compétition ; caractéristiques générales :
 - ✎ du jeu,
 - ✎ de l'organisation administrative de la rencontre
- ✎ Une appropriation de la différenciation :
 - ✎ Faute sportive : marcher, mauvais dribble, ...
 - ✎ Faute disciplinaire : tirage de maillot, poussette, ...

- ✎ La conséquence est la capacité à mettre en œuvre :
 - ✎ La sanction comme réparation
 - ➔ 1ère étape de la formation de ce niveau
 - ✎ Une sanction adaptée à la faute commise
 - ➔ 2ème étape de la formation de ce niveau

- ✎ Ce pré-requis est nécessaire pour atteindre ce niveau d'arbitrage



➔ **Approfondir les savoir-faire du niveau Sensibilisation / JAJ - Club**

- ✎ La reconnaissance des situations de jeu: en poursuite, en face à face
- ✎ Le développement des perceptions visuelles : être capable de se décentrer de la balle
- ✎ Etre capable de prendre une décision et de la communiquer :
 - ✎ En étant dans la situation d'un arbitrage « solo »
 - ✎ Par une utilisation adaptée du coup de sifflet
 - ✎ Par une gestuelle appropriée

- ✎ Etre capable de différencier la faute de jeu de la faute d'anti jeu :
 - ✎ Faute de jeu : Jet Franc, Jet de 7m (ex : PdB seul face au but, quelque soit la position sur le terrain)
 - ✎ Faute d'anti jeu : Sanctions disciplinaires (exclusion à caractère pédagogique = remplacement du joueur exclu)

Les savoir-faire ou les outils au service de la formation du JAJ – Niveau 3

- ✚ Reconnaissance de repères dans le couloir de jeu direct
 - ✚ Manœuvre d'accès au but du Porteur de Balle (Notion de crédit d'actions)
 - ✚ Intervention ou opposition du défenseur sur le Porteur de Balle (de face, de côté, dans le dos)
 - ✚ Aide du partenaire du Porteur de Balle dans ce couloir (jeu du pivot)

- ✎ Etre capable de « diriger » une rencontre
 - ✎ Carton de marque
 - ✎ Gestion du temps
 - ✎ Lien avec l'accompagnateur
- ✎ Etre capable de rentrer dans une démarche de partage en cas d'arbitrage en binôme
 - ➔ Ceci pour plus d'efficacité



➔ Reprendre les savoir-être du niveau Sensibilisation / JAJ - Club

✎ C'est accepter de rentrer dans une démarche pour :

- ✎ Apprendre à maîtriser ses émotions liées à la fonction
- ✎ Apprendre à maîtriser la notion « d'autorité » au service du jeu arbitré
- ✎ Apprendre à reconnaître son erreur et en faire un outil de progrès
- ✎ Vouloir progresser dans sa mission
- ✎ Etre capable d'écouter le tuteur accompagnateur

Les savoir-être du JAJ ou attitudes à acquérir pour le JAJ – Niveau 3

 C'est accepter de rentrer dans une démarche pour :

-  Etre un représentant « officiel » de l'activité
-  Apprendre à écouter les autres pour savoir sortir de ses certitudes
-  Etre capable d'arbitrer avec un autre arbitre afin d'être plus efficace



Sensibilisation : La formation du JAJ – Niveau 3

✚ Dans le cadre de son club

✚ Formation à poursuivre et à partager

✚ Dans le cadre de son comité

C'est une formation partagée avec d'autres JAJ motivés :

✚ Le responsable de la formation doit être capable de regrouper les JAJ lors d'un ou plusieurs stages locaux ou départementaux.

✚ Ces regroupements seront construits avec ceux des jeunes joueurs

- ✎ Lors de ces stages, les Jeunes devront être actifs.
- ✎ Jouer et Arbitrer : « on apprend à arbitrer en arbitrant »
- ✎ Les situations d'apprentissages devront être construites selon les objectifs de formation.
- ✎ Les savoirs devront être confrontés à des situations de jeu afin de leur donner du sens et respecter la logique du jeu
- ✎ C'est une formation partagée avec les adultes (entraîneurs, accompagnateurs-tuteurs...)
 - ✎ Lors des entraînements
 - ✎ Lors des stages
 - ✎ Lors des rencontres désignées

- ✎ L'accompagnateur est garant
 - ✎ De la sécurité sur la rencontre : JAJ + Joueurs
 - ✎ De la formation et de la compétence du JAJ



➔ Reprendre les thématiques de formation du niveau Sensibilisation / JAJ - Club

✚ C'est une formation partagée avec tous les joueurs de son équipe :

- ✚ L'entraîneur doit veiller à faire arbitrer des situations de jeu par tous ses joueurs. Il en profitera pour présenter les règles fondamentales (faute de jeu - faute d'anti jeu)
- ✚ L'entraîneur doit avoir la capacité de construire des situations pédagogiques simples au service d'objectifs recherchés (construire des jeux, donner des consignes particulières..)

- ✎ L'entraîneur doit avoir la capacité de détecter les joueurs « motivés » pour l'arbitrage
- ✎ L'entraîneur doit avoir la capacité de collaborer avec les instances du comité
- ✎ C'est une formation partagée avec les adultes (entraîneurs, accompagnateurs-tuteurs...)
 - ✎ Lors des entraînements
 - ✎ Lors des rencontres du club : l'entraîneur est garant du respect de l'arbitrage

Les thématiques de formation pour le JAJ – Niveau 3

Dans son club

-  Se perfectionner dans la compréhension du jeu en tant que JAJ / Joueur
 - ➔ Exemple : Arbitrer des séquences réduites de jeu, Alternier jeu et arbitrage



Dans les regroupements comité

-  Perfectionnement de la technique arbitrale de base :
 -  coups de sifflets
 -  gestes obligatoires (livret vert de formation du JAJ)
 -  placement et déplacement

🏐 Apprentissage des règles

🏐 Référence du livret vert de formation du JAJ

🏐 Quiz

🏐 Jeux de rôles

🏐 ...



🏐 L'outil vidéo peut être utilisé à des fins de perfectionnement de la formation

🏐 Prise de conscience de son attitude sur le terrain



- ➔ **Reprendre l'état d'esprit de l'évaluation mis en place lors de la Sensibilisation / JAJ - Club (jusqu'aux -12)**
- ✎ L'évaluation du jeune arbitre est un « état d'esprit » au service des progrès du jeune
- ✎ Son objectif est de contribuer à ce que le jeune prenne plaisir et commence sa formation de juge arbitre jeune
- ✎ L'évaluation doit prendre en compte le niveau de jeu dans lequel le jeune évolue et les attendus fixés par le référentiel de formation

- ✚ L'évaluation du JAJ est donc « individualisée » et elle doit dégager les points forts et les pistes de progrès du JAJ (le profil)
- ✚ Elle est indissociable du travail d'échange avec les entraîneurs et les animateurs de l'école d'arbitrage
- ✚ Indicateurs de réussite :
 - ✚ Pourcentage de jeunes de la tranche d'âge visée par la formation
 - ✚ Reconnaissance et respect du rôle des arbitres

L'évaluation du JAJ - Niveau

- ✚ L'évaluation doit prendre en compte le niveau de jeu dans lequel le jeune évolue et les attendus fixés par le référentiel de formation
- ✚ Son objectif est de contribuer à ce que le JAJ/joueur continue sa formation
- ✚ L'évaluation doit permettre de vérifier que certains attendus sont plus ou moins maîtrisés

- ✚ L'évaluation sera donc « critériée »
- ✚ Les outils d'évaluation doivent prendre en compte les attendus (du référentiel)
- ✚ La valeur de l'arbitre ne peut pas se résumer à une moyenne (chiffrée ou non) d'attendus
- ✚ L'évaluation du JAJ – Niveau 3 est donc « individualisée » et elle doit dégager les points forts et les pistes de progrès du JA (le profil)

- ✚ Elle est indissociable du travail d'échange avec l'accompagnateur
- ✚ L'évaluation doit constituer un « feed-back » pour la formation afin de permettre au jeune de progresser dans ses axes de travail

La construction d'outil de validation doit être en accord avec la démarche proposée

 La mise en place de fiches d'observation :

-  Ce ne sont pas des modèles figés. Elles doivent être évolutives et adaptables selon les projets d'observation.
-  Elles doivent avoir un sens (objectifs d'observation) pour l'observateur et l'observé : grâce à un référentiel partagé.
-  Elles permettent surtout d'évaluer les capacités de l'arbitre à traiter des informations observées

- ✎ Les validations de compétences doivent déboucher sur des profils d'arbitres (points forts / points à travailler)

Merci De Votre attention

Questions ?



